



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

revendications

Question écrite n° 109488

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la reconnaissance de la nation à la quatrième génération du feu ; aux anciens des missions extérieures. La première génération du feu, celle de la guerre de 14-18, s'est vu honorée chaque année le 11 novembre, date anniversaire de la victoire. La deuxième génération du feu, celle de la Seconde Guerre mondiale, est célébrée chaque année le 8 mai, date anniversaire de la victoire. La troisième génération du feu, celle de l'Indochine et du Maghreb, est honorée chaque année les 21 juillet et 5 décembre, dates anniversaires de la fin des combats en Indochine et en Afrique du Nord. La quatrième génération du feu, après trente années de combats et d'épreuves, n'a toujours pas de date officielle pour honorer ses tués, mutilés et blessés, même si une plaque a été dévoilée à leur mémoire dans la cour des Invalides. Chaque année nouvelle voit grandir la liste des victimes et l'engagement de la France au sud du Liban va inévitablement l'accroître. Cette génération du feu commémore depuis plusieurs années le 23 octobre 1983, en mémoire des cinquante-huit parachutistes français morts pour la France au Liban dans un attentat suicide, et aimerait que cette date soit désormais celle du souvenir des morts, mutilés et blessés de cette jeune génération qui va continuer à se battre et mourir pour notre nation. Il lui demande par conséquent s'il envisage d'accéder à cette requête.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire, que les militaires de la quatrième génération du feu ont été mis à l'honneur le 29 mai dernier, dans le cadre de la Journée internationale des casques bleus des Nations unies, instituée par une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en 2002. La ministre de la défense a, en effet, présidé à l'hôtel national des Invalides à Paris une cérémonie, en présence du ministre délégué aux anciens combattants, en hommage à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont servi et servent encore dans des opérations extérieures. Dans son discours, la ministre a insisté sur le haut niveau de dévouement et de courage de ces soldats, tout en rappelant que cette journée exceptionnelle était l'occasion d'honorer la mémoire de ceux d'entre eux qui ont perdu leur vie au service de la paix. La médaille Dag Hammarskjöld, créée par l'ONU le 22 juillet 1997, pour honorer les personnes qui ont fait le sacrifice de leur vie dans les opérations de maintien de la paix sous le contrôle opérationnel et l'autorité de l'ONU, a été remise aux familles présentes. Enfin, au cours de cette commémoration, une plaque commémorative a été dévoilée dans la cour d'honneur des Invalides, rendant hommage aux militaires des opérations extérieures.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109488

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11473

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2630